

Débat public

Prolongement de l'autoroute A12

Note complémentaire du maître d'ouvrage

Les échangeurs

Juin 2006

La présente note complémentaire répond à la demande de la C.P.D.P. formulée le 16 juin 2006 à l'issue de la réunion publique de synthèse.

1) Rappel des études antérieures à propos de l'existence et de la localisation des échangeurs :

1^{er} document mentionnant les échangeurs :

DDE des Yvelines : prolongement de l'autoroute A12 ; dossier d'information ; juillet 1983

Six échangeurs avec le réseau routier national et départemental sont prévus sur l'ensemble du tracé :

- deux existent déjà et seront soit remaniés, soit complétés : les échangeurs avec la RN 10, situés aux deux extrémités du projet, au "Quatre Pavés du Roy" à Montigny le Bretonneux et à l'Artoire" au Perray en Yvelines ;
- trois concernent la section urbaine de la ville nouvelle, les échangeur A12/ - F12 , A12/ D36 et A12/R12 (R12 est à cette époque prévue comme une voie primaire nord-sud)
- un sixième, A12/ RN 10 près de "La Maison Blanche" aux Essarts le Roi.

Les fonctions alors envisagées :

n°1 : A12/ RN 10 : aucune modification au principe de fonctionnement actuel ne sera apportée. Par contre, la continuité de la RN 10, assurée grâce aux ouvrages de franchissement de l'A12, améliorera la sécurité et la fluidité de la circulation.

n °2 : A12/F12 : Il permet d'assurer les principaux échanges de cette voie primaire de la Ville Nouvelle en direction de la Province (demi-échangeur)

n°3 : A12/D36 : Échangeur en direction de Paris à partir du D 36 (demi-échangeur). Collecteur et diffuseur, il assurera la diffusion à caractère local du trafic Nord à destination des communes adjacentes (Trappes, Montigny, Voisins, le Mesnil, Maurepas,...)

n°4 : A12/R12 et S12 : Échange, en direction de la Province, avec la voirie primaire de distribution interne de la Ville Nouvelle et des communes limitrophes (Le Mesnil, La Verrière,...)

n°5 : A12/RN 10 à La Maison Blanche : Création d'un échangeur complet avec la RN 10, le prolongement de l'autoroute A12 jouant ainsi le rôle de déviation de la RN 10 sur la commune des Essarts le Roi.

n°6 : A12/RN 1 à l'Artoire : Un échangeur complet existe et sera repris, afin d'assurer la totalité des liaisons locales avec la N191 vers Montfort l'Amaury, la RN 10 Nord vers les Essarts le Roi et le D910 vers le Perray en Yvelines.

2^{ème} document figurant les échangeurs : la plaquette de synthèse pour la concertation de 1997 reprenait la totalité des échangeurs et les représentait dans les divers plans

Le maître d'ouvrage estime que les localisations et les géométries des échangeurs étaient connues des communes depuis 1997 : les présentations faites au cours du débat n'ont apporté aucun élément nouveau à ce sujet.

2) Les enjeux du projet A12 au regard de l'aménagement du territoire ; rôle particulier attendu des échangeurs :

La réduction du trafic sur la RN 10 permettrait de redynamiser les secteurs de Saint-Quentin-en-Yvelines proches de la RN, qui serait restructurée en boulevard urbain. Cet axe deviendrait ainsi une artère principale, voirie primaire de l'agglomération, éléments de desserte et de liaison entre quartier, et non plus élément de coupure. Zone concernée : quartiers de Trappes (habitat; activités); quartier de l'Agiot et de la Malmedonne

Au-delà de l'effet induit sur N10, A12 aurait des effets sur l'aménagement du territoire par les échangeurs –diffuseurs. A12 permettrait une meilleure liaison de l'agglomération avec Paris et Rambouillet (puis Ablis et le carrefour autoroutier A10 – A11).

Dans ce contexte d'aménagement et de desserte du territoire :

Un échangeur (diffuseur) sur la RD 36 permettrait un lien direct entre le réseau autoroutier de l'ouest parisien et les pôles (emplois, logements, équipements) existants et futurs (O.I.N.) du plateau de Massy-Saclay, prévus au SDRIF.

Le fonctionnement de l'échangeur RD36 / A12 est indissociable de l'échangeur RN10/ F12 / A12.

Une discussion est ouverte sur la nécessité de maintenir ces deux échangeurs ou de maintenir la totalité des échanges possibles vers Paris ou la province.

Des études spécifiques de déplacement se feront dans le cadre du projet d'O.I.N. Elles préciseront, selon plusieurs scénarios soumis à la concertation avec les collectivités, les simulations de trafic et les aménagements éventuellement nécessaires.

Un échangeur (diffuseur) sur la RD 58 permettrait une desserte digne à l'immense zone d'activité de Trappes –Elancourt.

L'échangeur de la RD 58 assurerait en outre aussi un échange avec l'axe nord-sud central de l'agglomération. Vers le sud, il assurerait une diffusion vers les communes du Parc. Vers le nord, il s'agirait davantage de susciter une continuité avec la voie R12 prolongée, qui suppose le doublement du pont de franchissement des voies ferrées à La Villedieu.

Les effets de l'échangeur devraient être mesurés par une étude de déplacements spécifiques. Celle-ci pourrait s'inscrire dans le cadre des études d'avant-projet. Une enquête cordon sur le périmètre du P.N.R. serait alors utile pour connaître les origines et destinations et permettre des simulations avec une affectation sur le réseau routier du P.N.R.. Dans ses études pour le débat public, la D.R.E.I.F. n' a pu en effet que simuler les trafics sur les grands axes de RD.

En première approche, les indicateurs de trafic globaux ont montré que le prolongement de A12 n'aurait pas d'effet d'induction de trafic dans le P.N.R. et au contraire de léger tassement. Cela s'explique par l'apport de A12 pour dissuader l'utilisation de la voirie secondaire comme délestage de la RN10 congestionnée.

3) Une autre grande question liée au projet : les problèmes d'organisation de l'espace

La RN 10 dans l'agglomération de SQY est le débouché de l'autoroute A12; tout le trafic de l'autoroute traverse donc l'agglomération.

Pour des raisons de fluidité et de sécurité, petit à petit, les échanges entre la RN 10 et les quartiers de l'agglomération ont été réduits, voire supprimés. De ce fait, la RN 10 ne joue pas de rôle d'irrigation de la ville. Il ne reste sur plusieurs kilomètres que quelques échanges : RD 912, RD 23, RD 58, RD 13. Ces traversées de la RN 10, donc les liaisons entre les quartiers du nord et du sud de l'agglomération, sont très difficiles; à noter que la zone nord de SQY comprend de nombreux quartiers d'habitations (Maurepas, Elancourt), alors que de nombreuses zones d'activités (Trappes Elancourt, Montigny, Guyancourt) sont au sud.

Cet effet de coupure, renforcé par la présence des voies ferrées Paris-Chartres, amènent les quartiers à tourner le dos à la RN 10 : les quartiers de Trappes sont isolés du centre-ville; la commune de La Verrière n'est accessible que dans un sens; elle ne communique pas avec les zones de commerce de Maurepas-Coignières,...

Hormis le secteur de Coignières, les abords de la RN 10 sont soit ignorés (écrans acoustique...), soit dégradés (Trappes,, zones ferroviaires, ...).

Les zones d'activités (Trappes-Elancourt, Montigny, ...) sont mal reliées à la RN 10 par des échangeurs sous-dimensionnés et encombrés (RD 58 et 36). L'amélioration de ces échangeurs en milieu urbain est très difficile par manque d'espace. Ces zones pourraient être revitalisées par des accès routiers de capacité adaptée.

De même, les liaisons avec les zones de développement du nord de SQY (Plaisir, Bois d'Arcy,...) n'existent pas par manque d'échangeurs sur la RN 10.

La liaison entre SQY et les autres pôles du CEE de Massy-Saclay, se fera par la RD 36 dont les communications avec la RN 10 sont quasi inexistantes.

Un échangeur avec la RD 58 pourrait amener une pression foncière forte sur la partie extrême ouest du PNR.

Cela pourrait amener un développement économique notamment par la constitution de zones d'habitat nouvelles au nord du parc à proximité de la ville de St Quentin , participant ainsi à l'effort d'augmentation du parc de logement de la région Ile-de France dans l'avenir.

4) Synthèse

Le projet de prolongement de l'autoroute A12 ouvre des possibilités d'échanges très nettement améliorées avec les grandes voies structurantes qui sont comprises dans la zone d'étude. Ces possibilités sont en nombre et caractéristiques différents selon les scénarios.

Ces possibilités sont tout d'abord différentes selon que le projet est situé sur l'emprise de la RN 10 (famille 1) ou en dehors de son emprise (familles 2, 3 et 4).

La transformation de la RN 10, quel que soit le scénario retenu, ne permet pas de créer les deux diffuseurs routiers avec les voies F12 et RD 36. Les autres familles, qui ont le même tronçon commun entre l'origine du projet et la RD 58, offrent cette possibilité. Or ces deux échangeurs offrent de réelles fonctionnalités nouvelles sur la zone d'étude mais aussi pour le secteur sud-ouest de l'Île-de-France. Sur la zone d'étude, ces deux échangeurs désenclavent le

centre de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui est aujourd'hui fortement pénalisé par la coupure de la voie ferrée. Les communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt et Voisins-le-Bretonneux pourront ainsi bénéficier d'un accès direct à A12. Quant à l'échange avec la RD 36, axe structurant de la desserte au sud du Plateau de Saclay, il est l'un des facteurs essentiels de réussite l'aménagement de ce plateau, ainsi que les premières réflexions sur son aménagement le soulignent, dans le contexte précité des pôles de compétitivité, du Centre d'Envergure Européenne et du projet d'Opération d'Intérêt National sur le secteur.

L'échangeur avec la RD 58 est prévu dans toutes les familles et tous les scénarios. Les fonctionnalités nouvelles qu'il pourra offrir seront très intimement liées à l'amélioration des caractéristiques de cette route départementale qui est un axe important de liaison entre le nord et le sud de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de franchissement de la double coupure actuelle RN 10 et voie ferrée. L'amélioration de la capacité de la RD 58 pour ce franchissement est indispensable pour la cohérence des aménagements routiers locaux. Les fonctionnalités attendues de cet échange entre A12 et la RD 58, en supposant l'amélioration des caractéristiques de cette dernière, sont alors de permettre de meilleurs échanges entre le nord et le sud de l'agglomération, de desservir de manière plus directe la zone industrielle de Trappes-Elancourt, de la rendre ainsi plus attractive et de délester des voies secondaires du trafic poids lourds et enfin de mieux desservir les accès à La Verrière et au Mesnil-Saint-Denis.

La localisation précise de cet échangeur dépend des familles et des scénarios. L'emprise qui est nécessaire et l'organisation locale de l'espace, sont différentes géographiquement d'un cas à l'autre, sans compter sur les effets environnementaux propres.

Avec la famille 1 (transformation de la RN 10) échangeur devra se situer au droit de la trouée verte à La Villedieu et aura un impact visuel important aux abords du site répertorié de la Commanderie des Templiers.

La famille 2 (jumelage avec la voie ferrée) tend à rapprocher l'échangeur vers l'ouest de la zone industrielle de Trappes-Elancourt. L'impact sur l'extrémité du Bois de Trappes est important de même que celui sur l'entrée de ville Est de La Verrière, au pied de la Cité du Bois de l'Etang. A l'inverse, l'échangeur est éloigné du plateau agricole et des hameaux du Mesnil-Saint-Denis.

Les familles 3 (tracés médians) et 4 (par le vallon du Pommeret) se prêtent à localiser l'échangeur en sortie du Bois de Trappes, sur le plateau agricole du Mesnil-Saint-Denis.

Les impacts sur celui-ci sont importants : emprise, coupure, paysage ainsi que sur les hameaux de ce plateau. A l'inverse, cette localisation favorise un travail de requalification d'entrée de ville à La Verrière sur l'itinéraire de la RD 58.

Enfin, l'échangeur complet entre A12 et la RN 10 en raccordement sud du projet est commun à toutes les familles et scénarios. Son insertion ne présente pas les mêmes degrés de difficultés et d'impact que le précédent.

Conclusion :

Au-delà du rôle des échangeurs, l'expression par les collectivités, au cours du débat public sur leurs projets d'organisation de l'espace, aurait constitué un élément d'enrichissement sur la question des échangeurs.

